

10.00 crédits	22.5 h	Q1
---------------	--------	----

Enseignants	Rousseaux Xavier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Il n'y a pas de pré-requis mais le cours d'histoire du droit et de la justice du master en Droit (DROP 2151) peut constituer un bon complément au domaine.
Thèmes abordés	Le thème du séminaire privilégie la longue durée occidentale et le comparatisme. Il sera traité par les étudiants en fonction de leur période historique de prédilection. Le thème sera abordé sous plusieurs angles : représentations culturelles, dispositifs normatifs, pratiques sociales et acteurs collectifs. L'établissement de la méthodologie et l'interprétation des résultats pourront se faire en commun. Le thème sera décliné dans une série de sujets particuliers étroitement reliés par une problématique commune. Pour chaque sujet l'étudiant construira une problématique, développera l'heuristique, maîtrisera les méthodes de traitement des données, et proposera des interprétations du phénomène analysé. Par l'approfondissement de la démarche de l'historien qu'il représente et par l'effort de communication qu'il comporte, le séminaire constitue une préparation directe au travail de fin d'études ou au mémoire de master.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le séminaire a pour objet de former les étudiants à la recherche dans le domaine de l'histoire du droit et de la justice. L'étudiant doit se révéler capable d'appliquer la méthode historique à une question spécifique.</p> <p>1 Combinant une problématique sur base de lectures théoriques, des recherches heuristiques, un travail sur documents originaux, l'analyse et l'interprétation des données rassemblées, l'étudiant doit pouvoir synthétiser questions, méthode et résultats sous forme d'un exposé oral et d'un rapport écrit et soutenir une discussion scientifique des résultats.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation informelle : devoirs partiels, travaux d'archives, participation aux séances, présentation orale, séances de synthèse, travail écrit. Le travail écrit fera l'objet de l'évaluation certificative finale.
Méthodes d'enseignement	L'essentiel du travail se fait en séance. La participation aux séances est obligatoire. Toute absence doit être motivée. Plus de deux absences non motivées entraîne la proposition par le titulaire au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen. La présentation de l'examen suppose la présentation du travail écrit et la présence à la majorité des séances, y compris la séance de synthèse des travaux.
Contenu	Sur un thème couvrant le moyen-âge, les temps modernes et la période contemporaine, le séminaire abordera successivement la littérature secondaire, l'analyse d'un dossier de documents originaux, le traitement des sources. Les résultats seront présentés sous forme orale et écrite et discutés collectivement.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Site Moodle du cours <p>La documentation et les consignes seront disponibles sur le site Moodle du cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	10		
Master [60] en histoire	HIST2M1	10		